

Enfin, j'aimerais rappeler au gouvernement qu'il a fallu 22 ans au gouvernement de King et de St. Laurent pour devenir assez arrogant pour imposer la clôture. Le gouvernement actuel est parvenu au bout de quatre ans seulement à la même arrogance, et il connaîtra le même sort que le gouvernement de King et de St-Laurent après 1957.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, bien que l'importance de la question à l'étude saute aux yeux, on a quelque peine à la voir émerger de nos discussions. Mon propos est de m'en tenir strictement à la motion à l'étude. Je ferai remarquer au ministre des Transports (M. Jamieson) et au ministre de la Justice (M. Turner) que, sciemment ou non, ils ont condamné l'initiative prise par le gouvernement, et condamné l'article 75C du Règlement.

Le ministre des Transports a dit, je crois, qu'il chassait l'éléphant quelque part dans la jungle. Il a déclaré que si le gouvernement n'avait pas agi de cette manière, il nous faudrait encore neuf mois pour achever l'étude de ce bill. Je lui répondrai qu'il ne chasse pas l'éléphant, mais qu'il s'est livré à une manœuvre de diversion; que sa remarque manque de sincérité et qu'elle n'est pas fondée. J'ajouterais que l'esprit de coopération dont les partis de l'opposition ont fait preuve quant à l'attribution d'un temps déterminé pour l'étude de chaque article au comité plénier de la Chambre prouve que sa remarque, selon laquelle il nous faudrait encore neuf mois, est tout à fait gratuite, et qu'il aurait dû s'abstenir de la faire.

Le ministre des Transports a vu agir et se comporter les partis d'opposition pendant l'étude du bill en comité plénier. Il sait que nous avons convenu d'étudier tel sujet pendant un jour et tel autre sujet pendant deux jours et ainsi de suite. Il se peut toutefois que l'on n'ait pas pu s'entendre pour limiter le débat à quatre jours...

L'hon. M. Sharp: Ou cinq.

M. Lewis: Il se peut que le leader du gouvernement à la Chambre ne puisse obtenir l'accord des partis sur un nombre de jours donné, mais comme l'a signalé le leader à la Chambre de notre parti, cela ne signifie pas que s'il avait continué à chercher à obtenir la coopération des partis d'opposition, il ne l'aurait pas obtenue. Grâce à une entente, il aurait peut-être fallu six ou huit jours.

M. Gibson: Ou neuf?

M. Lewis: Le deuxième point que je veux signaler se rapporte à la déclaration du ministre de la Justice. Je ne l'ai peut-être pas retenue mot pour mot, mais essentiellement, je me la rappelle correctement, je pense. Il a dit que démocratie implique le débat mais aussi la décision à l'issue du débat. Ce genre de banalité vise en réalité à éluder la question. Que le ministre de la Justice se rende dans n'importe quelle école publique et qu'il dise la même chose aux élèves; ils vont tous lever la main pour exprimer leur accord. Le problème est, bien sûr, de savoir quelle doit être la durée, la profondeur et la portée du débat et non de discuter l'argument insipide qu'il faudra en venir à une décision un jour. Qui diable n'est pas d'accord avec lui sur ce point?

En fait, le ministre des Transports s'est fait plus tard l'écho du ministre de la Justice. Je n'ai pas non plus ses paroles exactes, mais essentiellement il a dit que lorsque nous débattons une question pendant un temps que le gouvernement trouve suffisant, le gouvernement réclame le droit de faire prendre une décision. Pour qui diable se prend-il? Le gouvernement ne peut agir ainsi que s'il s'arroge des pouvoirs arrogants et absolument totalitaires

comme ceux qu'il a inclus dans l'article 75c du Règlement. C'est pourquoi nous nous y sommes opposés en 1968-1969. C'est pourquoi nous étions prêts à approuver les dispositions 75A et 75B en vue d'un ordre de la Chambre quand les partis donnent leur accord unanime ou majoritaire. Et c'est pourquoi nous avons protesté contre l'article 75c parce que nous jugions qu'il donnait au gouvernement un pouvoir dont il abuserait et c'est ce qu'il fait aujourd'hui.

• (3.50 p.m.)

Monsieur l'Orateur, il est le seul à dire combien de temps ce débat peut durer. Je ne veux pas dire, monsieur l'Orateur, que ce débat ne devrait jamais prendre fin, ni qu'il ne devrait pas y avoir d'accord sur la durée du débat de jour en jour au fur et à mesure que nous avançons, accord qui j'en suis sûr, pourrait être obtenu. Si le débat dure depuis longtemps, n'importe qui avait le droit de dire que c'était trop long et le gouvernement aurait alors eu une raison de demander au Parlement d'activer un peu. Je veux dire aux ministres, au leader de la Chambre, au ministre des Finances (M. Benson) et au premier ministre (M. Trudeau) que même s'ils totalisent tout et disent que nous avons eu 37 jours de débats, 26 en seconde lecture et 25 en comité plénier, il ne s'agit pas de temps gaspillé, car, bien au contraire, cela n'est pas suffisant.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Un bill qui traite de toutes les phases de la vie et de l'économie du Canada dans la mesure où elles touchent à de l'impôt sur le revenu et à d'autres aspects de la fiscalité et remplit 700 pages, devrait être étudié en trois ou quatre mois et non pas 25 ou 37 jours, et on ne peut pas dire qu'on a déjà passé assez de temps dessus.

Il y a un point dont personne n'a parlé monsieur l'Orateur, et je voudrais l'exposer aussi vigoureusement que possible. Le gouvernement est coupable non seulement d'insolence dans la façon dont il traite de cette question de temps, mais il a fait preuve de stupidité, d'insolence ou de duplicité lorsqu'il a rédigé le bill. Le ministre de la Justice (M. Turner) a dit que les oppositionnels peuvent voter contre les articles qui ne leur plaisent pas. Je lui dirais que, à moins que vous, monsieur l'Orateur, ne modifiez les habitudes de cette Chambre, il sera impossible de voter sur tous les articles qui ne nous plaisent pas. Et cela parce que les mandarins qui ont en fait rédigé le bill, ont mis la partie la plus importante de celui-ci dans un seul article. L'article 1 a 596 pages et comporte 256 paragraphes. Il traite de tous les aspects importants de la loi fiscale: des exemptions, des gains de capital, des exemptions accordées aux sociétés minières et pétrolières. Tous les aspects de l'impôt sur le revenu qui nous préoccupent sont groupés dans un seul article, monsieur l'Orateur, et nous ne pourrions voter qu'une seule fois sur cet article. Cela a été fait délibérément, monsieur l'Orateur. Il ne peut pas s'agir d'un accident.

Personne ne viendra me dire que les conseillers du gouvernement ou du ministre des Finances ne se sont pas rendu compte qu'ils plaçaient le Parlement dans une position impossible en le contraignant de se prononcer sur un seul article qui englobe tous les articles du nouveau bill fiscal. Ils savaient fort bien ce qu'ils faisaient et ont agi ainsi pour la même raison que pour tout le reste. Il y a du miel dans cet article, et ailleurs il y a du vinaigre et, à cause d'eux, les députés de l'opposition devront voter soit pour le miel soit pour le vinaigre d'un bill conçu délibérément pour créer la confusion et rendre impossible toute discussion ou tout vote intelligents au sujet d'une partie